



Intervenant référent en santé psychosociale



OBJECTIF DE LA FORMATION

Comprendre et intervenir face aux situations de santé psychosociale.

Savoir identifier les signes précurseurs et facteurs de risques

Développer une culture de bien-être au travail.

Être un référent de l'entreprise auprès des salariés et de la direction.

RÉGLEMENTATION

Article L.4121-1 : L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Article L.4121-2 : Ces mesures incluent :

- La prévention des risques professionnels.
- L'information et la formation des salariés.
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

Article L.1152-1 : Protection contre le harcèlement moral.

Article L.1153-1 : Protection contre le harcèlement sexuel.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

· Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.

· Inscription sur site internet / par téléphone / par mail (contact@secourisk.com) / via mon compte Formation pour les formations éligibles / via France Travail sous réserve d'acceptation du financement demandé.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

MÉTHODES MOBILISÉES

Modalités pédagogiques

Formation assurée par un expert en santé au travail, psychologue du travail ou professionnel de santé.

Présentations interactives

- ✓ Jeux de rôle et études de cas
- ✓ Ateliers pratiques et collaboratifs
- ✓ Supports pédagogiques remis aux participants

Moyens et outils pédagogiques

- Salle de formation équipée de vidéoprojecteur
- Vidéos et diaporamas
- Remise d'un support détaillé

MODALITÉS D'ÉVALUATION / VALIDATION

-Tour de table et échanges sur les apprentissages

-Questionnaire d'évaluation de la formation

-Remise d'un guide de prévention et des contacts utiles.

A l'issue des épreuves, une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant validé la formation.

LES + SECOURISK

· Suivi du programme par un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) enregistré auprès de la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes.

· Notre Centre de formation est certifié QUALIOP1 pour les Actions de formation. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences

Intervenant référent en santé psychosociale



PROGRAMME

JOUR 1

Introduction

- Définition des risques : stress, burnout, harcèlement, violences internes et externes
- Facteurs de risques : charge de travail, organisation, relations interpersonnelles, manque de reconnaissance
- Conséquences sur la santé, la performance et le climat social
- Chiffres clés et tendances.

 Activité : Réflexion collective sur les causes et manifestations des risques de santé psychosociale

Identifier les signes d'alerte

- Symptômes physiques, émotionnels et comportementaux
- Signes individuels et collectifs

 Activité : analyse de situations réelles et mise en situation pour repérer les signaux faibles.

Cadre légal et responsabilités.

- Obligations de l'employeur et des salariés (Code du Travail, jurisprudence)
- Rôle des acteurs internes : managers, RH, CSE, service de santé au travail
- Procédures d'alerte et de signalement

 Quiz interactif : Test des connaissances sur la réglementation

Diagnostic des risques en entreprise

- Méthodes d'évaluation : questionnaires, entretiens, indicateurs RH
- Identification des facteurs de stress dans l'organisation
- Définition des priorités d'action.

 Activité : Élaboration d'un diagnostic à partir d'un cas fictif.

JOUR 2

Stratégies de prévention des risques.

Approche primaire, secondaire et tertiaire : prévention en amont (organisation du travail, communication, reconnaissance), gestion du stress...

 Activité : Construction d'un plan de prévention.

Communication et posture managériale.

- Techniques de communication bienveillante et écoute active
- Gestion des conflits et médiation
- Posture du manager face aux situations à risque
-  Jeu de rôle : Conduite d'un entretien face à un salarié en détresse

Outils et ressources pour gérer les risques

- Programmes de soutien psychologique, QVT
- Actions collectives : sensibilisation, espaces de dialogue, cohésion d'équipe
-  Étude de cas : Analyse de dispositifs mis en place dans d'autres entreprises

Synthèse et évaluation des acquis de la formation

PUBLIC : Salariés, managers, RH, membres du CSE, préventeurs.

GROUPE : 8 participants maximum

PRÉ-REQUIS : aucun.

DUREE : 7 à 14 heures selon le niveau choisi. Entretien préalable avec notre intervenant.

DATE : à la demande

LIEU : Intra-entreprise ou distanciel.

TARIF : nous consulter

Contact : 04 50 17 34 63
contact@secourisk.com